



COMMISSION VERITE, JUSTICE ET RECONCILIATION

POINT DE PRESSE n°24

(Mardi, 18 octobre 2011)

Ce mardi 18 octobre 2011, la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) a terminé ses audiences dans la région des Plateaux à Atakpamé. Les quinze (15) auditions de ce jour ont été consacrées à l'écoute d'autres témoins et victimes des violences électorales, de présumés auteurs de déplacements forcés de populations et enfin à des droits de réponse sur requête.

Dix (10) victimes, témoins et auteurs présumés ont été auditionnés pour divers sujets relatifs aux violences sociopolitiques avec des destructions de biens meubles et immeubles, des pertes en vies humaines; aux violences intercommunautaires avec déplacements de populations en 1991 et 1992 ; aux violences liées à la présidentielle de 2005, ainsi qu'à divers abus d'autorité et violations des droits humains.

S'agissant du droit de réponse exercé par certaines personnes ou institutions citées au cours des audiences publiques antérieures, la Commission a écouté sept (07) intervenants. Parmi ceux-ci, le Colonel Tchalo LEMOU, à la tête d'une délégation des Forces Armées Togolaises, a livré leurs versions des cas de violences liées aux événements d'Agbandi en 1993 et à l'élection présidentielle de 2005. Sur le premier point, il a eu à préciser que les victimes d'Agbandi ont été inhumées suivant un permis d'inhumer délivré par les autorités compétentes. Concernant les victimes des élections de 2005 à Atakpamé, les FAT ont présenté leurs condoléances aux victimes et familles éplorées et souhaité que la CVJR fasse la lumière sur les atrocités commises. Elles ont également proposé des pistes de solutions à ces problèmes.

En somme, au cours de l'étape d'Atakpamé, la CVJR a examiné en audiences publiques, privées et à huis clos (in camera) un total de 57 dossiers relatifs aux événements liés aux troubles sociopolitiques orchestrés lors de différentes consultations électorales par des militants de partis politiques, aux violences intercommunautaires suivies de déplacements de populations, aux abus d'autorité, aux interventions des éléments des Forces Armées Togolaises et aux agressions physiques.

La Commission a déploré toutes les formes de violences exercées au nom de l'appartenance à un parti politique, du processus démocratique, de la force et de l'autorité dont certains citoyens sont détenteurs. La CVJR a également déploré la récurrence des conflits fonciers qui divisent des communautés liées par l'histoire du peuplement de notre pays.

A l'analyse de tous ces cas, la CVJR encourage tous ceux qui reconnaissent leur culpabilité et prônent l'esprit de pardon pour une réconciliation sincère ici dans la région des Plateaux, terreau de plusieurs violences politiques et intercommunautaires. Elle exhorte ceux qui hésitent encore à reconnaître leurs torts à le faire étant entendu que le pardon est la seule voie pour le triomphe de la justice transitionnelle. Elle rappelle que tous les témoignages recueillis dans les 20 011 dépositions seront pris en compte y compris ceux des 4 623 dépositions de la région des Plateaux pour adresser des recommandations au gouvernement.

La CVJR exprime ses remerciements aux populations qui se sont déplacées pour témoigner ou assister aux audiences, aux autorités administratives, à tous les médias, à toutes celles et à tous ceux qui nous ont accueillis à l'étape d'Atakpamé.

Après Atakpamé, les membres de la CVJR sont attendus à Tsévié où les audiences démarreront le jeudi 20 octobre 2011. En effet, à Tsévié pour le compte de la région Maritime, les audiences seront consacrées aux violences politiques de 1958 ; aux législatives de 1961 et aux arrestations arbitraires qui s'en sont suivies ; aux violences électorales de 2005 ; et d'autres cas de violations des droits humains et violences à caractère politique survenues dans notre pays entre 1958 et 2005.

Une fois encore, la Commission tient à rappeler que c'est à la lumière des différentes informations fournies par les différents intervenants au cours des audiences (publiques, in caméra et privées) ainsi que des rapports de ses investigations, qu'elle fera ses recommandations finales à l'attention du peuple togolais dans le sens de l'apaisement.

Atakpamé, le 18 octobre 2011